

SPÉCIALE BUDGET

Verquinoises, Verquinois

Malgré les nombreuses incertitudes, il a bien fallu à la commission des finances fournir ses propositions pour élaborer le budget communal annuel.

Le budget de Verquin s'équilibre cette année à hauteur de 2.761.299,77 €.

Pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement, un report de 86.551,43€ a été effectué, ce qui permet de dégager un **excédent de fonctionnement net de 322.775,82 €**. Ce qui constitue une des **meilleures performances depuis 2001**.

De même, l'**annuité de la dette** sera **la plus petite** depuis le travail entrepris de redressement des finances : 132.485,08 €. Pour mémoire, en 2000, elle se situait à hauteur de 402.051 €.

En ce qui concerne les **taux d'imposition**, pour la **onzième année consécutive**, ils **restent inchangés**. (Taxe d'habitation : 12,92 ; foncier bâti : 15,89 ; foncier non bâti : 55,62)

Ce qui **n'empêche pas un programme d'investissement très important rapporté à la taille et les possibilités de la commune**, pour cette année : opération d'éclairage public : 19.000 €, acquisition de matériel : 25.000 €, travaux modernisation chauffage : 12.000 €, église : 28.000 €, entretien voirie : 87.000 €, équipement maison Marie Carpentier : 21.000 €, portail mairie : 10.000 €, travaux voirie Jules Virique : 71.000 €, remplacement chauffage salle des fêtes : 30.000 €, ballon eau chaude vestiaire foot : 6.000 €, réfection chéneau mairie : 6.500 €, menuiserie mairie : 5.000 €, éclairage : 10.200 €, isolation école maternelle : 5.000 €, tableau électrique : 5.500 €, radiateurs : 9.500 €, menuiseries écoles et mairie : 6.000 €, mise en sécurité et enfouissement gaz : 15.200 €.

Avec les **partenaires traditionnels** comme le SIVOM du Béthunois, les **travaux de réfection voirie sont programmés** : voirie Place Roger Salengro, trottoirs rue de la Bombarde, rue des Roses, Bois Calodeur, Route nationale. Après la mise en conformité par rénovation des feux tricolores Norelec avec le conseil général est programmée la réfection et mise aux normes des feux Rue Jean Jaurès.

Un **important programme de plantation**, dans le cadre de l'agenda 21, en partenariat avec le Conseil Général, Artois Comm. et Nœux Environnement a été entrepris, à hauteur de 23.500 € répartis sur deux saisons.

La **prime communale pour les élèves** fréquentant les **établissements publics du second degré et les établissements universitaires** a été portée de 33 à 35 €, les **subventions aux écoles reconduites** pour les adhésions OCCE à hauteur de 8.000 € pour l'ensemble.

La **redevance Artois Comm.** (taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers) **concerne les**

collectivités territoriales : le montant sera adapté à 37 semaines de collecte pour les écoles et 42 semaines pour les salles de sport. **Il s'agit d'une dépense nouvelle** qu'il sera nécessaire de **maîtriser par une formation adaptée aux personnels** pour éviter de payer des containers incomplets.

Il faut rappeler que ces décisions budgétaires s'inscrivent dans des **temps très difficiles pour les communes**.

L'originalité de la commune tient en deux points : le premier est que dès validation par les instances concernées, **les délibérations et l'état des finances sont accessibles sur le site internet de la commune** (qui sera rénové prochainement : www.ville-verquin.fr).

Autre point très important, la commune fonctionne sans secrétaire général, ces **résultats** que l'on peut qualifier de **très bons et en liaison avec l'attractivité reconnue de la commune**, sont dus à l'**implication sans faille des élus et des personnels** dont la **motivation exemplaire** se voit contrariée par la décision unilatérale du gouvernement de geler une année supplémentaire leur rémunération qui est pourtant loin d'être à l'aune de leur investissement personnel.

Vous le voyez, la **voie du développement paisible de Verquin** n'est pas une autoroute, mais bien un chemin sinueux qui **demande une maîtrise réelle de la gestion publique**. Toute l'équipe municipale, chacun à son poste, tente de prendre les **bonnes décisions pour l'intérêt commun**. Les chiffres attestent que cela s'effectue au coût le plus juste.

Bien à vous,
votre Maire,
Thierry Tassez

